

# Signature Prescrire

L'élaboration des textes Prescrire fait appel à des compétences nombreuses et variées. Ces compétences sont garanties par le responsable de la Rédaction, et ce travail d'équipe se traduit par la signature collective "©Prescrire".

**Un travail vraiment collectif.** Équipes de documentalistes, groupes de travail choisissant les sujets et leur mode de traitement rédactionnel, rédacteur principal, rédacteur référent, rédacteurs adjoints, responsable de rubrique, relecteurs au sein de l'équipe et relecteurs extérieurs, responsable de la Rédaction : l'élaboration d'un texte implique de nombreuses personnes, et toutes ont leur part dans l'amélioration de la qualité du texte jusqu'à sa publication. Il n'est pas réaliste, pour chaque texte, de citer en signature toutes ces personnes. N'en citer que certaines serait injuste et inexact.

Une autre raison de ne pas nommer les rédacteurs d'un texte est d'éviter toute possibilité de pression extérieure sur ces rédacteurs. Ceci est particulièrement nécessaire pour les analyses concernant des médicaments ou autres produits de santé.

La signature collective est aussi un moyen de promouvoir l'idée que la qualité d'un texte technique ou scientifique ne dépend pas de l'identité de son auteur, aussi renommé soit-il, mais de la qualité du processus rédactionnel.

## **Une longue liste de contributeurs, et des méthodes explicites.**

L'ours de *Prescrire* occupe une pleine page dans chaque numéro. On voit que les contributeurs sont nommés et nombreux.

Les rôles au sein du processus rédactionnel y sont parfaitement identifiés, notamment ceux du Responsable de la Rédaction et des responsables de rubrique. Chaque membre de la Rédaction signe chaque année la Charte "Non merci..." et une déclaration d'absence de conflit d'intérêts.

Les méthodes rédactionnelles sont clairement définies. Elles sont expliquées et publiées : "L'histoire collective du chemin d'un texte Prescrire" est en accès libre sur [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org) ; la démarche documentaire est présentée avec la liste des références bibliographiques retenues pour construire les dossiers volumineux ; la méthode de cotation de l'apport des nouveaux médicaments est régulièrement rappelée ; les règlements des Palmarès Prescrire sont en ligne sur [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org), etc. En toute transparence, au service de la qualité.

**Prescrire**

## Contacts



### **Prescrire**

83 bd Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 - France  
Site : [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)  
Courriel : [contact@prescrire.org](mailto:contact@prescrire.org)  
Tél : (33) (0)1 49 23 72 80 - Fax : (33) (0)1 47 00 33 20  
**Accueil téléphonique**  
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)



### **La Rédaction**

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80 - Fax : (33) (0)1 48 06 52 37



### **Programme Éviter l'Évitable**

**Signalements** : menu "Signaler" - Site : [evitable.prescrire.org](http://evitable.prescrire.org)



### **Relations Abonnés**

**Abonnements** :  
Courriel abonnés France :  
[relationsabonnees@prescrire.org](mailto:relationsabonnees@prescrire.org)  
Courriel abonnés autres pays :  
[international@prescrire.org](mailto:international@prescrire.org)  
Tél : (33) (0)1 49 23 72 86  
Fax : (33) (0)1 49 23 76 48  
**Formations** :  
Courriel : [formations@prescrire.org](mailto:formations@prescrire.org)  
Tél : (33) (0)1 49 23 72 80  
Fax : (33) (0)1 49 23 76 48